

Comprendre les attendus d'un sujet de type bac

Élaborer une consigne de sujet B

Document 1

Extrait du Bulletin Officiel concernant l'épreuve écrite de spécialité CAV

L'épreuve écrite se décompose en deux parties, la seconde offrant un choix au candidat. L'une et l'autre prennent appui sur l'une des œuvres du programme limitatif publié chaque année au BOEN et sur les questionnements spécifiques du programme de l'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel en terminale.

- **première partie** (durée indicative de 1 heure 30 minutes) : un extrait tiré de l'une des œuvres inscrites au programme limitatif, d'une durée de 4 minutes maximum, est projeté en salle d'examen. Le candidat en propose une analyse précise et argumentée sous une forme linéaire ou composée.
- **deuxième partie** (durée indicative de 2 heures) : le candidat traite au choix l'un des deux sujets suivants, l'un d'ordre créatif (A), l'autre réflexif (B) :

- **sujet A** : à partir de l'extrait projeté en première partie, une consigne de réécriture est donnée (changement de point de vue, de genre, de ton, de décor, d'espace, de temporalité, de personnages, variation du récit, etc.). Le candidat imagine et développe un projet de réécriture cinématographique de l'extrait dans une note d'intention manifestant sa compréhension de la consigne et la manière dont il l'actualise. Cette note s'accompagne d'éléments visuels et sonores permettant d'explicitier le projet (extraits de scénario, fragments de découpage, éléments de story-board, plans au sol, schémas, indications sonores et musicales, etc.) ;

- **sujet B** : le sujet propose une question de réflexion accompagnée d'un corpus de documents. La question porte sur l'œuvre dont est tiré l'extrait projeté en première partie. Elle invite le candidat à étudier celle-ci dans la perspective de l'un des « questionnements » du programme de l'enseignement de spécialité de terminale dans lequel l'œuvre s'inscrit. Le corpus, constitué de deux à quatre documents relatifs à l'œuvre ou au questionnement, sert d'appui à la réflexion. Le candidat répond à la question de manière argumentée et personnelle, en mobilisant sa connaissance de l'œuvre et du questionnement, et en prenant en compte les éléments du corpus.

Visionnage de l'extrait audiovisuel

Le jour de l'épreuve, on procède à trois visionnages collectifs espacés de 10 minutes à partir du début

Document 2

Extrait BO/ Questionnement : un cinéaste au travail (Écritures) :

« Le cinéaste exprime un point de vue sur le monde et, souvent, sur le cinéma. Appréhender son travail consiste essentiellement à suivre son processus créatif, à en analyser les étapes et les choix, de la phase de pré-production jusqu'à sa matérialisation en film de cinéma, afin d'éclairer ce qui relie la conception de l'œuvre et sa fabrication.

En prenant appui sur l'analyse de l'œuvre ou des œuvres du programme limitatif inscrite(s) dans ce questionnement, l'élève développe une compréhension fine des étapes et des contraintes de la création cinématographique. À travers un cas concret et l'étude de documents spécifiques (notes de travail, *scenarii*, *story-board*, matériaux audiovisuels, etc.), l'élève approfondit sa connaissance des étapes de la fabrication d'un film en comprenant l'enchaînement des choix artistiques et techniques qui sous-tendent l'affirmation d'un point de vue d'auteur. Il explore les différents contextes liés à l'émergence d'une œuvre afin de mettre en lumière la singularité d'un point de vue : il apprend ainsi à reconnaître les influences artistiques, historiques et socio-économiques qui conditionnent le travail de l'artiste tout en mesurant la capacité de ce dernier à s'en affranchir.

Au fil de l'année et de sa progression, l'élève est capable de conduire plus finement l'analyse de la création, d'en saisir la complexité, et d'interroger dans sa propre démarche de

réalisation la cohérence de ses choix techniques et artistiques. »

Elaborez une consigne de sujet B à partir du corpus suivant :

Doc 1 : extrait du cahier de travail d'Agnès Varda

Doc 2 : Tableau du peintre allemand Hans Baldung Grien (1484 env. 1545)

Doc 3 : Extrait cahier musique, travail avec Michel Legrand

Doc 4 : Plan du parcours de Cléo dans Paris

Pour vous aider :

Que nous apprennent ces documents sur le travail d'Agnès Varda ? Que peut on en conclure ?

Comment à travers le doc 2, ressent on l'influence de ce peintre dans le film ? Quels sont les autres sources d'inspiration ?

Comment Agnès Varda travaille t-elle l'aspect musical de son film ? En quoi cela montre t-il son souci du moindre détail ?

Quelle place accorde t-elle aux décors, est ce important ? Comment le fait de tourner en décors réels et non en studio lui permet d'exercer sa créativité ?

On peut réfléchir sur ces trois points afin d'organiser le travail, mais il faut également bien réfléchir à l'ensemble du film :

Une cinéaste influencée par sa culture personnelle

Une cinéaste qui se questionne

Une cinéaste ayant le souci du détail, lieu de tournage, décors...